

Entretien avec le Général François RONDOT Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH)

Inès GERARD-LETOURNEAU (Terminale 2) et Romane MUDRY (Terminale 3)

Lycée international François 1^{er} – Fontainebleau – 11 février 2026

Prépa Sciences Po



Inès et Romane : *Selon vous, le mot « mérite » a-t-il la même signification qu'il y a 30 ans ?*

Général Rondot : Je ne vais pas vous faire une réponse de Gascon. Certains termes dans la langue française n'ont plus tout à fait la même résonance, aujourd'hui. Quand on parle de « mérite », le périmètre de ce que cela représente est beaucoup plus large que ce qu'il était il y a déjà 30 ans. La notion de mérite a beaucoup évolué par rapport à ce que cela représentait par le passé. Après la Seconde Guerre mondiale, et lorsque la France s'est installée progressivement dans une période de paix, le mérite correspondait plus à la qualité de l'engagement dans la société que sur un champ de bataille. Ce qui est pris en compte alors, c'est plus votre implication au travail ou pour la société. Pour les militaires, on ne parle pas franchement de travail : c'est plutôt une vocation qui s'exprime par une disponibilité de tous les instants et où les contraintes sont très fortes.

Pour vous donner un exemple, avec mon épouse, nous avons servi 40 ans comme militaires. Nous avons été séparés, parce que nos carrières militaires emportaient cette obligation de ne pas pouvoir être toujours affectés au même endroit. Ainsi, mon épouse a été mutée pendant deux ans à l'ambassade de France à Tunis, alors que je servais en État-Major dans la région parisienne. Lorsque je suis parti pour trois ans en Nouvelle-Calédonie, elle encadrait de jeunes officiers en Gendarmerie. La vie de famille s'adapte alors à ces situations liées au métier militaire et notre fils a accompagné mon épouse en Tunisie, puis il m'a suivi en Nouvelle-Calédonie.

Donc, pour revenir sur la signification du mérite, il s'apprécie suivant les circonstances et n'est pas toujours la récompense d'un acte de bravoure ou d'une action d'éclat qu'elle soit, d'ailleurs, militaire ou civile. Elle traduit, aussi et surtout, un engagement dans la durée pour le bien commun. Napoléon Bonaparte l'avait voulu ainsi, la Légion d'honneur est l'expression de ce mérite. C'est-à-dire une conduite irréprochable au profit de la Nation.

L'Ordre de la Légion d'honneur retient comme qualificatif du mérite qu'il doit être éminent, c'est-à-dire remarquable, voire exceptionnel. L'évolution de ce critère s'est adaptée à la Société actuelle. Prenons par exemple les sportifs qui se distinguent dans des compétitions internationales, cela ne choque plus qu'ils soient décorés de la Légion d'honneur.

Entendons-nous bien, cela ne veut pas dire qu'ils ont démérité. Il faut considérer les sacrifices nécessaires pour atteindre le haut niveau sportif. Pour un militaire, pour accéder à la Légion d'honneur, il faudra, en revanche, servir au minimum 20 ans. Même si vous avez fait un acte de courage au combat, étant jeune, pendant les premières années de votre carrière, vous n'obtiendrez pas la Légion d'honneur avant d'avoir accompli au moins 20 ans de service.

Le mérite s'apprécie donc en fonction des circonstances de l'engagement, que l'on soit issu de la société civile ou du monde militaire.

Inès et Romane : *Le général Fabien Mandon, chef d'état-major des armées, a déclaré qu'il fallait « accepter de perdre nos enfants ». Qu'est-ce que vous pensez de cette phrase ? Que pensez-vous de cette manière de présenter les risques humains dans le cadre militaire ? Est-ce que ça reflète bien la réalité ?*

Général Rondot : Non, je comprends qu'il ait utilisé ces mots-là parce que c'est un langage que nous connaissons en tant que militaires. C'est-à-dire quand un militaire parle à un autre militaire, il y a des choses qu'on peut entendre. C'est plus difficile pour la société civile. Le militaire est préparé à la guerre. Il a fait le choix du sacrifice ultime, si c'est nécessaire. La France vit en paix depuis plus de 80 ans. Les Français se sont habitués à ce que nos soldats ne tombent pas sur des champs de bataille, même si quelquefois nous perdons des militaires dans certaines opérations.

« Si vis pacem para bellum ». Si tu veux la paix, prépare la guerre...

La notion de mort est appréhendée, de fait, par les militaires. Mais pour le monde civil, le sacrifice est plus difficile à accepter. Depuis les 30 à 40 dernières années, les Etats s'inscrivent dans un principe de « guerre, sans mort » ou pratiquement comme tel. La population française, et d'ailleurs occidentale, ne supporterait pas de voir ses soldats revenir dans des cercueils. Nous avons un exemple avec les États-Unis pour lesquels le Vietnam a été un véritable traumatisme. Les moyens technologiques actuels offrent cette opportunité de réduire les pertes sur le champ de bataille. Mais en guerre, le risque zéro n'existe pas, on sait qu'il y aura des pertes humaines fussent-elles réduites.

C'est vrai que les paroles du Général Mandon ont pu paraître maladroites, mais elles ne sont que l'expression d'une dure réalité qui est liée à l'évolution des risques d'affrontement en Europe, ce que l'on croyait impossible depuis la fin de la guerre froide et la chute du mur de Berlin.

La médiatisation de ses propos a pu choquer l'opinion publique, je le comprends parfaitement. C'est malheureusement le résultat d'un réveil brutal. La guerre est à nouveau aux portes de l'Europe.

Inès et Romane : *Selon vous, comment faut-il aujourd'hui renforcer le sentiment d'appartenance collective et avec votre expérience, comment regardez-vous l'état du pays actuellement ?*

Général Rondot : Avec le recul et l'expérience, je dirai que nous avons perdu collectivement nos repères et que notre société est facturée.

Je fais partie d'une génération qui a connu les événements de mai 68, même si je n'étais pas sur les barricades puisque j'étais alors collégien. J'ai quand même le sentiment que la société a commencé à se dégrader progressivement à la fin des années 60. Le slogan qui prévalait alors était : « Il est interdit d'interdire ». Un besoin de plus de liberté s'est imposé progressivement et a généré une perte de repères et de références.

Un certain nombre de choses qui étaient pourtant acquises et qui semblaient immuables se sont peu à peu désagrégées. Or, une République, comme la nôtre, s'est construite sur une histoire, une culture, un mode de vie. Cela ne veut pas dire qu'il faut s'enfermer ou se replier sur le passé. Les aspirations contemporaines sont légitimes, mais elles doivent s'exprimer dans le respect de ce qui a fait la grandeur de la France. On ne peut pas nier ses origines. La France, comme un immeuble, est bâtie sur des fondations. Si l'on remet en cause ses fondations, la Nation s'écroulera.

Nous sommes dans une société qui est aujourd'hui de plus en plus consumériste et individualiste. Pour retrouver un tant soit peu d'esprit collectif et d'esprit patriotique, il faut rappeler, sans cesse, ce qui a permis de construire la France.

Nos gouvernants sont, sans doute, allés trop loin dans les réformes et la modernisation de l'Etat, persuadés qu'il fallait s'inscrire dans un processus d'évolution mondiale... Notre transformation sociétale est comme un balancier, elle va dans un sens puis repart dans l'autre. . Bien sûr, cela ne s'est pas fait du jour au lendemain, ce type de phénomènes est très progressif et a pris plusieurs décennies. Donc pour moi, la société française est profondément fracturée. On le voit bien dans le paysage politique actuel, il existe vraiment des disparités énormes en termes d'idéologie. Et puis, cette fracture, elle touche toutes les couches de la population. Les jeunes sont tout autant concernés parce qu'ils sont les futurs acteurs de notre pays.

Je suis persuadé que nous sommes à un tournant de notre civilisation.

Modestement, nous travaillons avec la Légion d'honneur pour redonner un sens au récit national. Nous œuvrons pour la jeunesse, parce qu'elle est l'avenir de notre pays et qu'essayer de redonner de l'épaisseur à ce qui constitue notre patrimoine sociétal ne peut être que salutaire. Les plus jeunes générations doivent reprendre à leur compte ce qui a fait la grandeur de la France, ses valeurs, son histoire et donc ce qui a fait ce qu'elle est aujourd'hui. N'oublions pas que nous sommes dépositaires du siècle des Lumières. Cela a une signification, quand même ! Rousseau, Voltaire, Diderot, Montesquieu, parmi tant d'autres, sont aussi le point de convergence de notre évolution et de référence de la grandeur de la France.

Je crois que nous avons une jeunesse solide, celle qui se relève des situations qui paraissent perdues, comme nous en avons connu dans notre histoire... J'ai une confiance, sans faille, dans la capacité des plus jeunes générations à s'approprier le passé pour mieux préparer l'avenir.

Inès et Romane : *Qu'est-ce qui vous a convaincu qu'un ancien officier général pouvait contribuer utilement au débat public à travers un mouvement politique plutôt qu'en restant dans un rôle strictement et uniquement institutionnel ?*

Général Rondot : Il faut appréhender cela sous deux aspects. D'abord, un officier général, comme tout autre officier d'ailleurs, est soumis à des obligations de réserve. C'est-à-dire qu'il y a des choses qu'il ne peut pas faire. Par exemple, il ne peut pas prendre la parole en public dans une manifestation politique et parler en disant : « Je suis le général François Rondot, je ne suis pas d'accord avec la politique menée en matière de ... ». Le ministre serait alors en droit de prendre des mesures, voire des sanctions au regard de la limitation statutaire au droit d'expression applicable aux militaires. C'est une obligation à laquelle tout officier général ou en retraite est soumis.

Ensuite, et compte tenu de ce qui vient d'être énoncé, nous sommes aussi des citoyens. A ce titre, sans référence à son état militaire, il est tout à fait possible de s'exprimer et de participer à la vie démocratique de son pays.

Le principe à retenir est qu'il faut juste sans tenir aux règles applicables dans l'un ou l'autre des cas.

La courtoisie impose de s'adresser à un officier général, en le nommant par son grade, même quand il a quitté le service actif. Cela peut parfois créer une ambiguïté pour le spectateur ou l'interlocuteur qui ne connaît pas précisément les règles auxquelles il est soumis. En tant que militaire, il ne doit porter aucune appréciation politique, mais lorsqu'il est invité sur un plateau de télévision par exemple, il peut s'exprimer dans un domaine restreint qui est celui de l'emploi des armes en temps de guerre, du fait de son expérience professionnelle.

Pour conclure, je dirais que l'on peut contribuer au débat public aussi utilement dans un cas que dans l'autre, il faut juste s'astreindre à respecter la cadre dans lequel cet exercice est possible.

Inès et Romane : *Si vous aviez un message à adresser aux jeunes de Seine-et-Marne, quel serait-il ?*

Général Rondot : Je leur dirais : « Rejoignez les cadets ambassadeurs de la Légion d'honneur », vous y participerez à un défi de civilisation : promouvoir les valeurs républicaines et patriotiques auprès de jeunes de vos générations.

Mais au-delà de ça, je crois d'abord que je leur dirai qu'ils ont une chance extraordinaire. Profitez que vous êtes au Lycée, et en particulier pour ceux qui sont au lycée International François 1^{er}, pour engranger un maximum de connaissances, parce que l'on regrette souvent par la suite de ne pas avoir pris suffisamment de temps pour appréhender tel ou tel domaine ou matière.

Pour prendre mon exemple, je suis retourné à l'université à 40 ans. Après des études universitaires et une première expérience en entreprise, j'ai choisi de rejoindre le métier des

armes. Une carrière militaire impose des remises à niveau permanentes, afin de répondre aux exigences de l'exercice des responsabilités. C'est un avantage, mais aussi un défi constant et des contraintes de vie qu'il faut accepter. Je suis donc retourné sur les bancs de l'université suivre une formation en management et droit européen. Alors, profitez de votre période maintenant, et de celle qui va suivre à l'université, pour vous forger une solide formation.

Inès et Romane : *Qu'est-ce que vous pensez de l'engagement, si tant est engagement il y ait, du général Pierre de Villiers, qui est ancien chef d'état-major et auteur d'un ouvrage qui a eu un certain écho, un certain succès de vente, et puis de politique aussi.*

Est-ce que vous pensez qu'il doit franchir le pas de l'engagement politique ou que ce serait une erreur ?

Général Rondot : Alors, nous, avec mon épouse Marie-France, nous nous trouvions à l'hôtel de Brienne quand le Président de la République a rappelé au chef d'état-major des armées que c'était lui le chef des armées. Je peux vous dire que cela a été un petit peu dur à entendre, parce que fatalement, Pierre de Villiers représentait vraiment la personnalité la plus emblématique du monde militaire. C'est-à-dire qu'il était celui qui avait su faire naître une forte cohésion dans le monde militaire et tout le monde était derrière lui. Comme je le disais tout à l'heure, Pierre de Villiers a mis le doigt là où ça fait mal. On a voulu engranger les dividendes de la paix, avec les conséquences de la réduction de nos capacités militaires qui en découlent. Lui, il a senti, longtemps avant tout le monde, qu'il fallait redonner de l'épaisseur – c'est le terme qu'il avait utilisé – aux armées. Parce que ce n'est pas quand on est face à l'ennemi qu'il faut se poser la question : on n'a pas assez de drones, pas assez d'hélicoptères, pas assez de marine de combat, pas assez d'avions de chasse ou encore pas assez de munitions... à ce moment-là, il est déjà trop tard.

Donc, ça voulait dire qu'il fallait fournir un effort important, et Pierre de Villiers a eu le courage d'interpeller le président de la République. Il savait qu'il sortait de son devoir de militaire vis-à-vis de sa hiérarchie. C'est manifestement la méthode utilisée qui n'était pas appropriée.

A contrario, cela ne veut pas dire que le président n'a pas fait prendre des mesures appropriées. Il a prescrit une augmentation en particulier au niveau du budget de la défense pendant les quelques années qui viennent de s'écouler.

Pour répondre à votre seconde question, est-ce que Pierre de Villiers doit s'investir dans le monde politique ? Je dirais qu'il peut le faire, mais il faudrait qu'il le fasse sans faire valoir ce que je disais tout à l'heure : le fait qu'il ait été chef d'état-major des armées françaises rend pratiquement impossible qu'il devienne une figure politique majeure.

Le seul exemple qu'on connaisse dans notre histoire, c'est le général de Gaulle, et on était dans des conditions foncièrement très différentes.

Inès et Romane : *Il y a une certaine insistance sur les valeurs républicaines et patriotiques, et vous avez vous-même évoqué une rupture idéologique en France. Quelles sont les valeurs républicaines et patriotiques, et est-ce qu'il y a une idéologie française ?*

Général Rondot : Il n'y a pas d'idéologie, il y a ce qui figure dans les textes réglementaires, à savoir la Constitution et tout le corpus des lois qui entrent dans le domaine constitutionnel.

Parce qu'aujourd'hui, quand on parle de la Constitution, ce vocable emporte tout un ensemble de textes qui complètent la Constitution.

Les valeurs républicaines, vous les connaissez, ce sont celles qu'on vous a apprises à l'école : liberté, égalité, fraternité, le drapeau tricolore, Marianne... Moi, je l'étends d'une manière générale, comme je vous l'ai dit tout à l'heure. Ça va même au-delà : au-delà de la Marseillaise, c'est l'amour du pays, le récit national, notre patrimoine, tout ce qui a fait que depuis Clovis il y a un État français. Tout cela a enrichi petit à petit notre nation. C'est un processus évolutif qui a permis de bâtir la France. Tout à l'heure, je citais le Siècle des Lumières : on voit bien qu'il y a eu une maturation nécessaire et indispensable pour arriver à ce qu'est la République Française aujourd'hui.

Malheureusement, cette République connaît quelques difficultés en ce moment. C'est un peu compliqué, parce qu'on a tellement trituré les textes de loi qu'on rend les choses parfois difficiles à appliquer. Mais tout ça, c'est la République : il faut revenir aux principes fondamentaux et ne pas s'égarer. Je disais précédemment qu'il y avait un effritement de notre modèle français. Je vais vous donner un exemple : en 2024, la Société des membres de la Légion d'honneur a organisé des Olympiades de la jeunesse au stade Charléty. Pendant l'hymne national, certains jeunes lycéens sont restés allongés sur la pelouse du stade. On joue la Marseillaise, on se lève... ! Regardez ce que font d'autres pays : les Américains, par exemple, la main sur la poitrine.

Les valeurs républicaines sont ce qui a fait la grandeur de la France. Depuis 1958, nous avons toujours la même Constitution. C'est la preuve que nous avons atteint un certain niveau pour que l'État fonctionne au mieux. Le risque aujourd'hui, c'est que tout cela soit battu en brèches et s'effondre.

Inès et Romane : *Pour prévenir ce risque, est-ce que ça doit passer par un changement de paradigme en termes d'éducation ou en termes de politique ? Et si oui, lequel ?*

Général Rondot : Je suis mal placé pour répondre, car je ne suis pas professeur et je ne viens pas du monde de l'Education nationale. Mais je pense que c'est vrai pour toute la société, pas seulement pour l'Education nationale. Il faudrait revoir les notions d'autorité, le contenu de l'éducation, peut-être mettre plus de citoyenneté dans le parcours scolaire.

Il y a des pistes : nous les travaillons avec les cadets et cadettes de la Société des membres de la Légion d'honneur, à travers les missions qu'ils réalisent. Se remettre en perspective de ce que doit être la solidarité et le « vivre ensemble » est essentiel. La société a évolué, sa physionomie générale a changé. Comme je l'ai déjà souligné, une maison comporte des fondations : si elles ne sont pas solides, la maison s'effondre. Cela touche tous les domaines : justice, sécurité, égalité, le comportement citoyen de manière générale... Tout cela est à revisiter, en revenant aux principes qui ont conduit à leur adoption. Lorsque j'étais à l'Université d'Orléans, dans les années 90, les étudiants se levaient quand le Professeur entrait dans l'amphi. Aujourd'hui, ils restent assis, il commence son cours et il ne sait même pas si les étudiants l'écoutent. Ce sont des pertes de repères manifestes. Il faut se réapproprier des principes simples, et tout ira bien. Je crois beaucoup à l'entraide et à la solidarité. L'année dernière, nous avons organisé un Noël solidaire à Torcy avec l'appui d'une chaîne de restaurant. Une cinquantaine de personnes des Restos du Cœur a été invitée à un déjeuner festif.

Ce sont ces actions qui construisent la nation. Ce n'est pas une vue de l'esprit : les gens doivent être solidaires.

Inès et Romane : *Comme vous l'avez dit précédemment vous avez la Légion d'honneur, mais quelles autres médailles avez-vous ?*

Général Rondot : J'ai obtenu la croix du combattant pour ma participation aux Opérations extérieures, notamment en ex-Yougoslavie, en Bosnie dans les années 1992-1993 pour lesquelles j'ai été confronté à des situations particulières sur le théâtre d'opération.

Je suis officier de l'ordre national du Mérite notamment pour mon service auprès des ministres de la Défense et de l'Intérieur. J'ai eu en particulier à assumer la responsabilité de dossier lourds concernant l'équipement et la logistique des forces armées et de la gendarmerie nationale.

En outre, je suis titulaire du titre de reconnaissance de la nation, des médailles de l'ONU et de la médaille commémorative française pour mon implication en Opérations extérieures.

**Entretien mené par Inès GERARD-LETOURNEAU (T02) et Romane MUDRY (T03),
Cadettes de la SMLH, le 11 février 2026 au lycée international François 1^{er}**